

NOUVEAU DISPOSITIF  
CANTINE à 1€

# SERVICE RESTAURATION

Année 2024 / 2025

La commune de Saulxures  
met en place la cantine à 1 €

Explicatif à l'intérieur et  
modalités d'inscriptions aux  
différents services  
périscolaires



Saulxures  
sur Moselotte



santé  
famille  
retraite  
services

# La cantine à 1 €

Afin d'aider les familles, la commune de Saulxures met en place la "Cantine à 1 €" à la rentrée de septembre 2024.

Pour les familles dont le QF est inférieur ou égal à 1000€, les repas seront facturés 1 €.

Pour les familles dont le QF est supérieur à 1000€, le tarif reste inchangé.

*Bien renseigner le numéro  
allocataire CAF ou  
justificatif MSA pour  
l'application du bon tarif*

MIDI	Quotient familial de 0 à 1000€	Quotient familial de 1001 à 1200	Quotient familial de 1201 et +
Repas	1€	3€	3.10€
Accueil périscolaire sur la pause méridienne	2€	2.25€	2.40€
<b>TOTAL Repas + acc périscolaire</b>	<b><u>3€</u></b>	<b><u>5.25€</u></b>	<b><u>5.50€</u></b>

La ligne "Repas" et "Accueil périscolaire sur la pause méridienne" sont associées  
L'un ne va pas sans l'autre.

# Les inscriptions



Via le portail famille :  
<https://saulxures.portail-defi.fr>

Pour inscrire :

ETAPE 1 : Connectez vous à votre espace sinon demander votre accès :  
[periscolaire@saulxures-sur-moselotte.fr](mailto:periscolaire@saulxures-sur-moselotte.fr)

ETAPE 2 : Vérifiez et complétez les données dans votre compte  
les informations avec \* sont obligatoires pour pouvoir  
inscrire votre enfant



ETAPE 3 : Transmettre par papier ou numériquement la page des vaccins à jour et la fiche médicale signée.

ETAPE 4 : Demandez vos réservations de manière ponctuelle ou  
périodique



ETAPE 5 : Validez vos demandes (à la fin de la procédure, il n'y a plus  
de chiffre dans le panier rose en haut à droite)



ETAPE 6 : Vos demandes seront valider par nos services, vous pourrez  
retrouver vos réservations dans "Mes alertes"

*En cas de difficultés, contactez par nous par mail, laissez votre numéro,  
nous vous rappellerons*

# Ajout modification de planning

Délais pour raison personnelle pour le périscolaire et restauration :  
48h avant hors week end  
=> directement sur le portail famille

Délais pour raison personnelle pour le mercredi : le vendredi précédent  
=> directement sur le portail famille

Délais pour raison médicale : le jour même jusqu'à 8h45  
=> par mail : [periscolaire@saulxures-sur-moselotte.fr](mailto:periscolaire@saulxures-sur-moselotte.fr)  
=> par sms : 06 81 59 28 51

En cas de non respect des délais en cas d'annulation, la prestation sera facturée  
En cas de volonté d'ajout, la prestation peut être refusée

En cas de difficulté, envoyer un mail à [periscolaire@saulxures-sur-moselotte.fr](mailto:periscolaire@saulxures-sur-moselotte.fr)

## Contacts

Nadia TOTOLLI : 03 29 25 85 60 // 06 81 59 28 51  
[periscolaire@saulxures-sur-moselotte.fr](mailto:periscolaire@saulxures-sur-moselotte.fr)

Sophie ANDRÉ : Responsable Service Enfance : 03 29 24 61 18 // 06 64 72 51 53  
[sophie.andre@saulxures-sur-moselotte.fr](mailto:sophie.andre@saulxures-sur-moselotte.fr)

La structure est fermée  
du 15 Juillet au 5 Août